



Master 2 - Création d'Entreprises Innovantes (CEI)

 ECTS
60 crédits

Durée
1 an

 Structure de
formation
Institut
d'Administration
des Entreprises
(IAE)

 Langue(s)
d'enseignement
Français

Présentation

Le parcours de master CEI s'intègre dans la mention Management de l'Innovation, avec 3 autres parcours : Management de Projets Innovants (MPI), e-Marketing et Management de la Transformation Digitale (MTD).

L'objectif de ce parcours est de permettre aux étudiants de conduire un projet professionnel dans le domaine de l'innovation avec une orientation majeure (l'un des parcours) tout en intégrant une forte transversalité entre ces 4 orientations par un maillage innovation X digital X marketing X stratégie (business model).

Le Master Création d'Entreprises Innovantes (CEI) comprend des séminaires spécialisés, une mission dans une entreprise innovante et un stage.

Le programme alterne formation académique et formation par l'expérience pour aborder la gestion de projets innovants et la création d'entreprises innovantes, en partenariat avec des professionnels de l'accompagnement d'entreprises en

développement par l'innovation.

Objectifs

Le Master CEI s'adresse à des personnes qui ont pour objectifs :

- # De conduire un projet personnel de création d'entreprise impliquant la mise en œuvre de nouveaux produits ou services
- # Responsable de projet ou de mission dans le cadre d'une entreprise innovante.
- # De développer des activités de consulting ou de recherche en innovation et entrepreneuriat.

Le deux CEI correspondent principalement à l'objectif de création d'une entreprise innovante, mais également aux activités de consulting et d'accompagnement en innovation et entrepreneuriat. Notre vision du management de l'innovation est principalement entrepreneuriale, ce qui explique le fort maillage entre les parcours CEI et MPI.epreneuriat.

Savoir faire et compétences

Ce positionnement original permet une approche transversale de toutes les matières. Il met l'accent sur les compétences, notamment les compétences transversales et les soft skills, qui sont depuis son origine en 2001, avec la création du Master CEI, le fondement de la pédagogie



du Master : travail en équipe, autonomie, résolution de problème, communication, pensée critique.

Les cours et activités privilégient la pédagogie active et expérientielle. Les synergies entre les parcours de la mention sont fortes et permettent une large mutualisation des cours et un rapprochement entre les étudiants des parcours. En particulier, le programme Disrupt Campus Montpellier est intégré aux 4 parcours de la Mention, il s'agit d'un dispositif pédagogique innovant d'accompagnement de la transformation digitale des entreprises : <https://digitalstudentchallenge.umontpellier.fr>

Enfin, le développement d'une véritable ouverture d'esprit chez les étudiants est favorisé par des approches innovantes et entrepreneuriales du management (design thinking, lean startup, méthode agile, Lego Serious Play, programme Disrupt Campus Montpellier, etc).

Organisation

Ouvert en alternance

Stages, projets tutorés

Stage obligatoire :

5 mois de stage minimum, en Master 2.

Admission

Conditions d'accès

Le recrutement privilégie pour le parcours CEI les étudiants ayant un projet de création d'une entreprise innovante. Le cursus antérieur n'est pas spécifiquement un élément de recrutement, même si les 3 autres parcours de la

mention privilégient la double compétence, c'est-à-dire, des étudiants non issus de filières Economie ou Gestion (ex. filières scientifiques ou technologiques, ingénieurs, sport, droit, psychologie, etc). La motivation et la sensibilité pour l'innovation, les capacités entrepreneuriales et d'innovation du candidat sont des éléments essentiels d'appréciation. La formation par l'alternance est privilégiée (apprentissage ou contrat pro) : elle est considérée comme faisant partie intégrante du projet professionnel, qui est un élément d'appréciation du recrutement.

En effet, le master est conçu pour que les étudiants développent un projet professionnel en alternance : les périodes de cours alternent avec les périodes en entreprise. L'étudiant pourra également travailler sur son projet de création d'entreprise pendant les périodes d'alternance, dans le cadre du statut PEPITE.

La poursuite en Doctorat est également possible dans le cadre du double diplôme avec le Master REM Recherche et Etudes en Management.

Public cible

Étudiants de profils scientifiques ou techniques

Pré-requis nécessaires

Accès en M2 :

Étudiants détenteurs d'un Master 1 ou équivalent (bac +4, 240 ECTS).

Et après

Poursuites d'études



L'étudiant a la possibilité de poursuivre ses études par un doctorat en sciences de gestion.

Insertion professionnelle

#Le développement d'entreprises innovantes

#Les activités de conseil en innovation et l'accompagnement à la création d'entreprise

La création d'entreprise immédiate ou à terme

La recherche

Infos pratiques

Contacts

Responsable pédagogique

Eric Stephany

☎ +33 4 67 14 38 78

✉ eric.stephany@umontpellier.fr

Contact administratif

Pascale Lenoir

✉ pascale.lenoir@umontpellier.fr

Laboratoire(s) partenaire(s)

Montpellier Recherche en Management (MRM)

🔗 <https://mrm.edu.umontpellier.fr/>

Lieu(x)

📍 Montpellier - IAE

En savoir plus

Master CEI

🔗 <http://www.iae.univ-montp2.fr/fr/formations/m2-creation-entreprises-innovantes>



Programme

Organisation

Master 2 - Semestre 3		Master 2 - Semestre 4	
UE1 Business Model et Ingénierie du Business Plan	5 ECTS 36 h	UE7 Spécialisation CEI : Conduite de projet entrepreneurial MPI : Management de projets innovants	5 ECTS 36 h 36 h
UE2 Évaluation, risque et financement de l'innovation	5 ECTS 36 h	UE8 Séminaire d'intégration professionnelle	5 ECTS 36 h
UE3 Marketing et distribution de l'innovation	5 ECTS 36 h	UE9 Stage en entreprise	20 ECTS
UE4 Pilotage & Opérationnalisation de projet	5 ECTS 36 h		
UE5 Intelligence économique et développement de l'innovation	5 ECTS 36 h		
UE6 Mission en entreprise	5 ECTS		

M2S9

M2S10